

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2019 B 05259 Numéro SIREN : 498 018 233 Nom ou dénomination : 5ASEC GROUP

Ce dépôt a été enregistré le 07/01/2021 sous le numéro de dépôt 1758

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

DATE DEPOT : 07-01-2021

N° DE DEPOT : 001758

N° GESTION : 2019B05259

N° SIREN : 498018233

DENOMINATION : 5ASEC GROUP

ADRESSE : 8 rue du Sentier 75002 Paris

MILLESIME : 2019

5àSec GROUP
Société par Actions Simplifiée
Au Capital de 16 916 759,19 Euros
Siège social : 8, Rue du Sentier
75002 Paris
R.C.S Paris 498 018 233

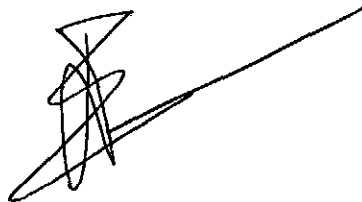
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

COMPTES ANNUELS

BILAN

COMPTE DE RESULTATS

ANNEXES



certifié conforme
O. Baccara

Bilan Actif

Bilan Actif	Du 01/01/2019 au 31/12/2019			Au 31/12/2018
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
<i>Immobilisations incorporelles</i>				
Frais d'établissement				
Frais de développement	199 676	174 650	25 026	25 026
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial	45 133 166	44 940 609	192 557	2 021 545
Autres immobilisations incorporelles	120 074		120 074	120 074
Avances et acomptes sur immo. incorporelles				
<i>Immobilisations corporelles</i>				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériels et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	6 479	10 892	(4 413)	(4 413)
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
<i>Immobilisations financières</i>				
Participations évaluées selon mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés	64 364 837	42 332 156	22 032 681	47 302 885
Prêts				
Autres immobilisations financières				1 766
TOTAL (I)	109 824 232	87 458 306	22 365 926	49 466 884
ACTIF CIRCULANT				
<i>Stocks et en-cours</i>				
<i>Créances</i>				
Clients et comptes rattachés	304 537		304 537	322 937
Autres	25 354 589	24 820 152	534 437	19 513 517
Capital souscrit et appelé, non versé				
<i>Valeurs mobilières de placement</i>				
Actions propres				
Autres Titres				
<i>Instruments de Trésorerie</i>				
<i>Disponibilités</i>	70 244		70 244	267 254
<i>Charges constatées d'avance</i>				(4)
TOTAL (II)	25 729 370	24 820 152	909 218	20 103 704
Frais d'émission d'emprunts à étaler (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL ACTIF (I à V)	135 553 602	112 278 458	23 275 144	69 570 588

Bilan Passif

Bilan passif	Du 01/01/2019	Du 01/01/2018
	Au 31/12/2019	Au 31/12/2018
CAPITAUX PROPRES		
Capital social individuel dont versé :6689.11	6 689	6 689
Prime d'émission, de fusion, d'apport	16 913 014	16 913 014
Ecart de réévaluation		
Ecart d'équivalence		
Réserves :		
- Réserve légale	625	625
- Réserves statutaires ou contractuelles		
- Réserves réglementées	5 656 312	5 656 312
- Autres réserves		
Report à nouveau	(2 487 166)	5 928 571
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	(51 611 238)	(8 415 737)
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	104 541	37 778
TOTAL (I)	(31 417 223)	20 127 252
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Autres		
TOTAL (I bis)		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	1 879 129	
Provisions pour charges		
TOTAL (II)	1 879 129	
EMPRUNTS ET DETTES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	37 109	36 900
Emprunts et dettes financières diverses	51 667 066	48 222 928
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	128 837	172 447
Dettes fiscales et sociales	83 200	114 034
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL (III)	51 916 212	48 546 309
Ecarts de conversion passif (IV)	897 027	897 027
TOTAL GENERAL PASSIF (I à IV)	23 275 144	69 570 588

Compte de résultat

Compte de résultat	Au 31/12/2019			Au 31/12/2018
	France	Exportation	Total	Total
Produits d'exploitation Ventes de marchandises Production vendue de biens Production vendue de services	18 000		18 000	159 620
Chiffre d'affaires Net	18 000		18 000	159 620
Production stockée Production immobilisée Subventions d'exploitation reçues Reprises sur amortis. et provisions, transferts de charges Autres produits			93 067	598 443 2
TOTAL (I)			111 067	758 065
Charges d'exploitation Achats de marchandises (y compris droits de douane) Variation de stocks (marchandises) Achats de matières premières et autres approvisionnements Variation de stocks (matières premières et autres appro.) Autres achats et charges externes * Impôts, taxes et versements assimilés Salaires et traitements Charges sociales Dotations aux amortissements sur immobilisations Dotations aux provisions sur immobilisations Dotations aux provisions sur actif circulant Dotations aux provisions pour risques et charges Autres charges			(10 133)	21 293 156 459 1 422 (27 563) 12 396 (5 616)
TOTAL (II)			(10 133)	158 390
* Y compris : - Redevances de crédit-bail mobilier - Redevances de crédit-bail immobilier				
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			121 200	599 675
Bénéfice attribué ou perte transférée (III) Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers Produits financiers de participation Produits des autres valeurs mobilières et créances actif immobilisé Autres intérêts et produits assimilés Reprises sur provisions et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			1 087 193	1 017 292 2 078 403 2 302 227
TOTAL (V)			1 087 193	5 397 923
Charges financières Dotations financières aux amortissements et provisions Intérêts et charges assimilées Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières placements			3 645 395	3 027 000 9 640 417
TOTAL (VI)			3 645 395	12 667 417
RESULTAT FINANCIER (V - VI)			(2 558 203)	(7 269 494)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)			(2 437 003)	(6 669 819)

Compte de résultat (suite)

Compte de résultat (Suite)	Au 31/12/2019	Au 31/12/2018
Produits Exceptionnels		
Sur opérations de gestion		300 000
Sur opérations en capital		256 176
Reprises sur provisions et transferts de charges		
TOTAL (VII)		556 176
Charges Exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		68 426
Sur opérations en capital		2 204 203
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	49 174 235	36 716
TOTAL (VIII)	49 174 235	2 309 345
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	(49 174 235)	(1 753 169)
Participations des salariés (IX)		(7 252)
Impôts sur les bénéfices (X)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	1 198 260	6 712 164
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	52 809 498	15 127 900
BENEFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	(51 611 238)	(8 415 737)

Annexes

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

(Décret n°83-1020 du 29-11-1983 – articles 7, 21, 24 début, 24-1, 24-2 et 24-3)

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019 dont le total est de 23 275 143.92 euros au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, et dégageant un résultat de -51 611 238.06 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels de la Société ont été établis conformément aux dispositions de la législation et aux pratiques généralement admises en France et en conformité du règlement ANC n°2016 -07 du 4 novembre 2016, homologué par arrêté du 26 décembre 2016 relatif à la réécriture du plan comptable général.

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe d'image fidèle, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les comptes annuels ont été établis selon le principe de continuité d'exploitation dans le contexte d'incertitude significative liée aux procédures en cours décrit en note *Evénements significatifs postérieurs à compter de la clôture* de l'annexe aux comptes annuels. Au cas où ces procédures ne se concluraient pas par des plans de continuation lors du jugement par le Tribunal de Commerce fixé le 15 décembre 2020, l'application des règles et principes comptables utilisées dans le contexte normal de poursuite des activités, concernant notamment l'évaluation des actifs et passifs pourrait s'avérer inappropriée.

Faits caractéristiques de l'exercice

▪ Activité

5àSec Group, détenue à 100% et présidée par Financière Hygie, exerce exclusivement une activité de holding.

A ce titre, elle détient les titres de participations dans les filiales du groupe 5àSec et réalise des avances en compte-courant. La société ne réalise donc pas de chiffre d'affaires, à l'exception de certaines refacturations de frais.

Au titre de son activité de holding intermédiaire, la société 5àSec Group détient les filiales du groupe 5àSec en France et à l'étranger, lesquelles sont :

- 5àSec RIF ;
- GSBC ;
- Teintureries Le Tourneur ;
- Newpresspro ;
- SoyezBCBG ;
- Baechler Teinturiers ;
- DCI ;
- 5àSec Luxembourg ;
- 5àSec Latam ;
- 5àSec Espagne ; et
- 5àSec Portugal.

Au cours de l'exercice, 5àsec Group a cédé à sa filiale 5àsec RIF la totalité des titres qu'elle détenait dans la société IDF PRESSING, cette dernière a alors procédé à la dissolution d'IDF Pressing par transmission universelle de patrimoine en date du 8 février 2019.

Evènements postérieurs à l'exercice

Le marché du pressing est impacté depuis une quinzaine d'années par (i) la forte baisse du costume-cravate dans le monde professionnel (dont les ventes ont été divisées par 2 en 10 ans), (ii) l'avènement des vêtements à très bas prix (Zara, H&M et explosion du marché de l'occasion), (iii) l'amélioration constante des machines à laver pour particuliers et (iv) l'image vieillissante du pressing.

Partant de ce constat, les nouveaux dirigeants ont présenté un nouveau plan stratégique, court, moyen et long terme. Le plan de réorganisation du groupe 5àSec se fondait, principalement, sur trois piliers : (i) le « back-to-basics » sur son marché historique, avec une rationalisation des coûts et une amélioration du service client ; (ii) le lancement de nouvelles offres à travers la marque 5àSec Services ; et (iii) le lancement de nouvelles activités, telles qu'un service de nettoyage et recoloration de sneakers, ou des corners pressing dans des magasins alimentaires de proximité (en France et en Suisse).

Afin d'atteindre ces objectifs de réorganisation, la Société devait procéder à des investissements importants afin de rattraper les retards d'investissement du groupe.

Tous les accords de principe nécessaires pour assainir la situation financière du groupe avaient été conclus, et restaient simplement à formaliser, lorsqu'est survenue la crise de la Covid-19.

Impact de la crise sanitaire Covid -19

En raison de la crise sanitaire, tous les magasins en propre et franchisés ont dû fermer à partir du 16 mars 2020. La majorité des salariés français a été placée en chômage partiel à compter de cette date.

Il s'en est suivi un effondrement du chiffre d'affaires et une violente dégradation du résultat prévisionnel 2020, à tout le moins.

Dans ces conditions, la restructuration financière initialement envisagée est devenue caduque, avant même d'avoir été formalisée.

Si notre actionnaire et l'investisseur principaux croyaient tous les deux à la possibilité d'un redressement du groupe, la crise sanitaire a rendu, selon eux, un redressement in bonis impossible de par son coût. Le projet de réinvestissement a donc été adapté pour une mise en œuvre dans le cadre de procédures collectives, comprenant, dès lors, une renégociation des passifs d'exploitation.

Un accord est ainsi intervenu entre l'actionnaire et l'investisseur, dans le cadre duquel :

- L'actionnaire acceptait de céder sa participation à l'investisseur qui devenait donc le nouvel actionnaire de contrôle du groupe 5àSec ;
- Notre nouvel actionnaire accompagnait donc lui-même, en cette nouvelle qualité, les procédures collectives appelées à être ouvertes ;
- Notre nouvel actionnaire enfin, prévoyait un investissement pouvant atteindre 11 M€, pour accompagner un plan de redressement, sous réserve que ce plan puisse être élaboré et mis en œuvre à des conditions satisfaisantes.

C'est dans ce contexte que les sociétés suivantes du groupe 5àSec ont dû déclarer leur état de cessation des paiements :

- Financière Hygie
- 5àSec RIF ;
- 5àSec France ;
- SOYEZBCBG ;
- Newpresspro ;
- Confluence ;
- Press 38 ;
- Lyon Part Dieu Pressing.

Le Tribunal de Commerce de Paris a prononcé le 28 avril 2020 l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire.

Quant aux sociétés 5àSec Group et Teinturerie Letourneur, qui sont encore à ce jour in bonis, elles ont sollicité l'ouverture d'une procédure de sauvegarde.

En outre, il convient de rappeler qu'un sursis concordataire (procédure collective de droit suisse) a été ouvert au bénéfice de Baechler Teintureries, société détenue à 100% par 5àSec Group. Cette procédure a pour objet de placer l'entreprise sous la protection du Tribunal de commerce de Genève, et de geler l'intégralité des dettes contractées jusqu'au 28 mai 2020. L'objectif de la procédure est similaire à celui de la procédure française, à savoir proposer un plan de continuation de l'activité accompagné d'un plan d'apurement du passif.

Modalités du plan de continuation par redressement

Le Groupe prévoit d'atteindre en 2024 son chiffre d'affaires cible (environ 45 M€ sur le périmètre en procédure et près de 90 M€ consolidé) et son EBITDA cible (environ 3 M€ sur le périmètre en procédure et 7 à 8 M€ en consolidé). C'est donc sur cette base, que la direction du Groupe a raisonné pour bâtir les propositions d'apurement du passif :

- **Plan de redressement opérationnel**

Chaque société du groupe 5àSec faisant l'objet d'une procédure de sauvegarde ou de redressement judiciaire a présenté un plan de redressement ou de sauvegarde, lequel s'inscrira dans une logique et une cohérence globale au niveau du groupe.

En effet, face à un marché structurellement en baisse du fait de la conjoncture économique et des nouvelles habitudes de travail et de consommation (habillement casual, télétravail, etc.), impactant aussi bien les volumes que les marges, le groupe doit trouver de nouveaux relais de croissance, tout en améliorant son efficacité opérationnelle, ce qui nécessitera des investissements significatifs.

Pour ce faire, le groupe 5àSec a développé un plan industriel basé sur les 6 grands axes stratégiques

suivants :

- Le modèle opérationnel doit être centralisé, industrialisé et mutualisé ;
- Le réseau de magasins doit être rationalisé, harmonisé et amélioré, notamment avec le concept de « love cost ». Ainsi, dans environ 120 magasins, le groupe va investir dans la formation des managers pour améliorer l'expérience client. De plus, la fermeture des magasins non rentables devra être envisagée ;
- L'offre de service doit se renouveler avec la mise en place de la marque 5àSec Services. Cette marque devrait proposer une offre de (i) livraison à domicile, (ii) d'enlèvement à domicile de textiles d'ameublement (nettoyage de tapis ou de canapés) et (iii) des boxes en entreprise ;
- Le métier doit être revalorisé (conditions de travail, plan de formation, etc.) ;
- Le modèle de Master franchisé doit être revu pour le tendre vers un modèle dit « capex light ». A ce titre, l'objectif est de réduire les coûts d'entrée pour les nouveaux franchisés en proposant l'utilisation de machines de lavages dont le coût d'acquisition est réduit ou la possibilité de bénéficier d'une solution de leasing avantageuse (négociée au niveau du groupe) ;
- La mise en place d'une plateforme omnicanale doit être accélérée.

L'atteinte de ces objectifs suppose la réalisation d'investissements importants :

- D'une part, le groupe doit faire face au remplacement de plusieurs de ses machines de nettoyage à sec (coût unitaire de 25 K€) et la remise à niveau du parc de magasins (rénovation et fermeture) ;
- Des investissements importants dans l'IT. En effet, aucune solution de logiciel métier clé en main n'existe, ce qui contraint la société à développer ses propres solutions.

▪ **Réduction du passif**

Le plan de redressement de 5àsec ne pourra être mené à bien qu'à la condition d'une réduction drastique du passif du Groupe, qui s'élève, à ce jour, à 157 M€ (dont 72 M€ de passif tiers), soit un niveau incompatible avec la rentabilité de l'activité pouvant être raisonnablement attendue. Pour restaurer une structure de bilan viable, il a donc été estimé que le niveau de passif consolidé sur le périmètre en procédure ne devrait pas excéder environ 20 M€. Le solde, par conséquent, doit être abandonné ou annulé.

▪ **Plan d'apurement du passif au niveau de la Société**

Par ordonnance en date du 24 juin 2020 et conformément aux dispositions des articles L. 626-29 et suivants du code de commerce, la société 5àsec Group a été autorisée à constituer des comités de créanciers.

○ *Dettes fournisseurs*

Les créances inférieures ou égales à 500€ seront payées intégralement, conformément à la Loi, dans le mois du jugement arrêtant le plan.

Les fournisseurs faisant partie du comité des principaux fournisseurs se sont vu proposer un règlement comptant de 15% de leurs créances admises, dans le mois du jugement arrêtant le plan, le solde étant abandonné.

Les autres fournisseurs (hors comité) se verront proposer deux options :

- Option courte : paiement de 15% des créances admises, dans le mois du jugement arrêtant le plan, pour solde de tout compte ;
- Option longue : paiement de 100% du montant des créances admises, sur 7 ans selon l'échéancier suivant : 5% à la date du premier au sixième anniversaire de l'adoption du plan et 70% à la date du septième anniversaire de l'adoption du plan.

Il convient de préciser ici que parallèlement à la circularisation des propositions d'apurement du passif, l'actionnaire a prévu de se rapprocher d'un certain nombre de fournisseurs, jugés stratégiques, pour leur proposer de leur racheter leurs créances, à des conditions qu'ils négocieront de façon bilatérale.

Conformément à la Loi, les créances ainsi rachetées qui seront donc détenues par l'actionnaire, devront être traitées au sein du comité des établissements de crédit et assimilés, si ces rachats sont effectifs et notifiés aux administrateurs judiciaires au plus tard 8 jours avant la tenue du comité des établissements de crédit et assimilés.

○ *Dettes fiscales et sociales*

La CCSF a été saisie d'une demande visant à régler 15% des créances rémissibles dans le mois du jugement arrêtant le plan, pour solde de tout compte et en cas de refus, il est proposé de l'apurer selon l'échéancier commun des créanciers hors comité n'acceptant pas de remise (option longue, telle qu'indiquée ci-dessous).

En ce qui concerne la dette de TVA, qui ne peut faire l'objet d'aucune remise, il est proposé de l'apurer selon l'échéancier commun des créanciers hors comité n'acceptant pas de remise : 5% à la date du premier au sixième anniversaire de l'adoption du plan et 70% à la date du septième anniversaire de l'adoption du plan.

○ *Dettes envers les créanciers membres du comité des établissements de crédit et assimilés*

Les créanciers membres du comité des établissements de crédit et assimilés se verront proposer le traitement suivant :

- Un paiement comptant de 5% des créances admises dans le mois du jugement arrêtant le plan, contre abandon du solde.
- S'agissant des créances portées par les actionnaires et les autres membres du Groupe, il est prévu un traitement plus défavorable, consistant en un abandon de créance ou une conversion intégrale en capital, suivie d'une réduction du capital, conduisant donc à une annulation des actions ainsi obtenues.

Les prévisions de trésorerie, prenant en compte l'apurement du passif ci-dessus et les apports de new money, font état de soldes positifs dès 2021, ceux-ci atteignant 11,6 M€ en 2027.

▪ **Apport de new money**

Pour mener à bien le plan de redressement, un besoin de new money a été estimé par cabinet d'expertise indépendant à hauteur de 10,9 M€ au niveau du groupe.

Le nouvel actionnaire s'est engagé à procéder à un apport de 11 M€ (en ce compris le rachat des

créances des fournisseurs stratégiques – cf. ci-après), sous réserve de l'adoption du plan

Il est prévu qu'il le fasse notamment par la souscription :

- d'une augmentation de capital de Financière Hygie ; et
- d'obligations convertibles en actions émises par Financière Hygie. Ces obligations convertibles auront une maturité de 7 ans à compter de leur souscription et porteront intérêt pouvant être capitalisés.

▪ **Simplification juridique de l'organigramme**

Il est envisagé, en vue de simplifier l'organigramme juridique du groupe, de procéder :

- dans un premier temps à l'absorption, par Newpresspro, par voie de fusion, des sociétés Part-Dieu Pressing, Confluence Pressing, Press 38 et Sainte Foy Pressing ;
- puis dans un second temps, à l'absorption, par 5àSec RIF, par voie de fusion, des sociétés Teintureries Letourneur, SoyezBCBG, GSBC et Newpresspro.

La société a présenté le 23 Novembre 2020 le plan de continuation tel que décrit ci-dessus au Tribunal de Commerce de Paris, la date de jugement est fixée au 15 Décembre 2020.

Avant de présenter le plan, l'associé unique a le 28 Septembre 2020 décidé d'imputer les pertes antérieures sur la réserve réglementées et d'augmenter notre capital social par incorporation de la prime de fusion.

Conformément au plan, le 20 Novembre 2020, notre actionnaire et principal créancier a décidé, sous conditions suspensive de l'adoption du plan, d'augmenter le capital de 48.129.207,45 euros, pour le porter de 16.916.759,19 euros à 65.045.966,64 euros, par compensation avec une créance certaine, liquide et exigible détenue sur la Société, par voie d'élévation de la valeur nominale des 668.911 actions existantes, et de réduire le capital pour apurer les pertes. A l'issue des opérations les capitaux propres seront à nouveau supérieurs à la moitié du capital social.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice sont établis et présentés conformément au Plan Comptable Général et aux Principes Comptables généralement admis.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

I. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus. Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- Immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- Immobilisations non décomposables : l'entreprise a retenu les durées réelles d'utilisation telles qu'elles sont prévues au niveau du groupe pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les durées d'amortissement retenues sont les suivantes :

- | | |
|--|--------------|
| ▪ Matériel et outillage | sans objet |
| ▪ Agencements, aménagements et installations | sans objet |
| ▪ Matériel de transport | sans objet |
| ▪ Matériel de bureau et informatique | de 3 à 5 ans |
| ▪ Mobilier | sans objet |

Les immobilisations incorporelles sont composées de frais de développement et de fonds commercial.

Les frais de développement sont immobilisés dès lors que les projets remplissent l'ensemble des critères prévus à l'article 311-3.2 du PCG. Les montants immobilisés à ce jour correspondent à des développements sur notre logiciel de consolidation et reporting.

Le fonds commercial est constitué d'un mali de confusion suite à la dissolution de la société 5àsec BV et de la transmission de son patrimoine à 5àSec Group, pour 41 160 771 euros. Cette transmission est à l'origine de la société. Ce mali inclut également des frais de constitution pour 2 399 584 euros.

Les difficultés rencontrées par les filiales lors des exercices précédents avaient conduit à la comptabilisation d'une dépréciation de cet actif incorporel de 43 111 621 euros, complétée au cours de l'exercice en cours à hauteur de 1 828 988 euros.

II. IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat ainsi que par les frais accessoires d'acquisition.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour le groupe, celle-ci tient compte de la quote-part de la situation nette détenue, de la valeur de marché et des perspectives de rentabilité.

La méthode la plus appropriée pour approcher la valeur d'utilité étant basée sur les flux de trésorerie futurs, ces derniers ont donc été estimées à partir du Business Plan 2020- 2029 établi par la direction du Groupe et validé par l'Actionnaire en juin 2020. Les valeurs terminales ont été estimées sur la base des flux de trésorerie normatifs projetés en fin de période, rapportée à un horizon de 5 ans.

Les décisions prises ou les actions envisagées ne contredisent pas les hypothèses retenues.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la quote-part de l'actif net réévalué des filiales, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

Au titre de l'exercice, la société a ainsi procédé à la dépréciation des comptes courants et des titres de ses filiales pour un montant global de (45 399 356 euros) constatée en résultat exceptionnel.

III. CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. Cette dépréciation est appréciée au cas par cas. Aucune méthode de dépréciation statistique n'est appliquée.

Compte tenu du plan d'apurement du passif, il est prévu pour les créances portées par l'actionnaire ou les autres membres du Groupe un abandon de créance ou une conversion intégrale en capital, suivie d'une réduction du capital, conduisant donc à une annulation des actions ainsi obtenues (cf. Evénements postérieurs à la clôture).

Aussi, les comptes courants portés par 5àsec Group à l'égard de ses filiales françaises et suisses ont été intégralement dépréciés pour un montant global de (20 130 152 €).

IV. CHANGEMENT DE METHODES

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

V. PROVISIONS

La société applique le règlement CRC 2000-06 sur les passifs.

Dans ce cadre, des provisions pour risques et charges sont constituées pour faire face aux sorties probables de ressources au profit des tiers, sans contrepartie pour la société. Ces provisions sont estimées en prenant en considération les hypothèses les plus probables à la date d'arrêté.

Au cours de l'exercice, la société a ainsi procédé à la comptabilisation de provisions pour situation nette négative de certaines de ses filiales pour un montant global de 1 879 129 euros, constaté en exceptionnel.

VI. UTILISATIONS D'ESTIMATIONS ET HYPOTHESES ET JUGEMENTS DE LA DIRECTION

La Société procède régulièrement à des estimations et établit des hypothèses qui ont un impact sur la valeur comptable de certains éléments d'actif et de passif, sur des éléments de produits et de charges ainsi que sur les informations données dans les notes en annexe.

Ces estimations et hypothèses font l'objet de révisions et d'analyses régulières qui intègrent les données historiques ainsi que les données prévisionnelles considérées comme les plus probables.

Une évolution divergente des estimations et hypothèses retenues pourrait avoir un impact sur les montants comptabilisés dans les états financiers.

Etat des immobilisations

Cadre A	Valeur brute en début d'exercice	Augmentations	
<i>Immobilisations incorporelles</i>		Réévaluation n de l'exercice	Acquisitions créances virements
Frais d'établissement et de développement	199 676		
Autres postes d'immobilisations incorporelles	45 253 240		
TOTAL	45 452 916		
<i>Immobilisations corporelles</i>	6 479		
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Inst. gales., agencts. et aménagt. const.			
Installations techniques, matériel et outillages ind.			
Inst. gales., agencts. et aménagt. divers			
Mat. de transport			
Mat. de bureau et info., mobilier			
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	6 479		
<i>Immobilisations financières</i>	64 365 837 1 766		
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières			
TOTAL	64 367 603		
TOTAL GENERAL	109 826 998		

Cadre B	Diminutions		Valeur brute des immo en fin d'exercice	Réévalua. légale ou éval. par mise eo équival.
	Virement	Cession		Valeur d'origine des immo en fin d'exercice
Frais d'établissement et de développement			199 676	
Autres postes d'immobilisations incorporelles			45 253 240	
TOTAL			45 452 916	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Inst. gales., agencts. et aménagt. const				
Installations techniques, matériel et outillages ind.				
Inst. gales., agencts. et aménagt. divers				
Mat. de transport				
Mat. de bureau et info., mobilier			6 479	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL			6 479	
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés		1 000	64 364 837	
Prêts et autres immobilisations financières		1 766		
TOTAL		2 766	64 364 837	
TOTAL GENERAL		2 766	109 824 232	

Etat des amortissements

Cadre A				
SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant au début de l'exercice	Augment.	Diminut.	Montant en fin d'exercice
<i>Immobilisations incorporelles</i>				
Frais d'étab. et développement	174 650			174 650
Autres postes d'immo. incorp.				
TOTAL	174 650			174 650
<i>Immobilisations corporelles</i>				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Ins. gales., agencts. et aménag. des constr.				
Inst. techniques, mat. et outillage indust.				
Inst. gales., agenc. et aménagements divers				
Matériel de transport				
Mat. de bureau et informatique, mobilier	10 892			10 892
Emballages récup. et divers				
TOTAL	10 892			10 892
TOTAL GENERAL	185 542			185 542

Cadre B	Ventil. Mouvements provisions amortissements dérogatoires						
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amort. A la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amort. Fiscal exceptionne 1	Colonne 4 Différentiel de durée	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amort. Fiscal exceptionne 1	
<i>Immobilisations incorporelles</i>							
Frais d'étab. et développement							
Autres postes d'immo. incorp.							
TOTAL							
<i>Immobilisations corporelles</i>							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
Constructions sur sol d'autrui							
Inst. gales., agencts. et aménag. des constr.							
Inst. techniques, mat. et outillage indust.							
Inst. gales., agenc. et aménagements divers							
Matériel de transport							
Mat. de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récup. et divers.							
TOTAL							
TOTAL GENERAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE		TOTAL GENERAL NON VENTILE		TOTAL GENERAL NON VENTILE			

Cadre C				
Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début d'exercice	Augment.	Dotations exercice aux amort.	Montant net en fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

Etat des provisions

NATURE DES PROVISIONS	Montant au début de l'exercice	Augmentations des dotations de l'exercice	Diminutions reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
<i>Réglementées</i>				
Provisions pour reconstitution des gisements				
Provisions pour investissements				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	37 778	66 762		104 541
Prov. Fisc. pour impl. à l'étranger avant le 01/01/1992				
Prov. Fisc. pour impl. à l'étranger après le 01/01/1992				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL	37 778	66 762		104 541
<i>Risques et charges</i>				
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marché à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions & obligations				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretiens et grandes révisions				
Provisions pour charges soc. fisc. sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges		1 879 129		1 879 129
TOTAL		1 879 129		1 879 129

NATURE DES DEPRECIATIONS	Montant au début de l'exercice	Augmentations des dotations de l'exercice	Diminutions reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
<i>Dépréciations</i>				
Immobilisations incorporelles	43 111 621	1 828 988		44 940 609
Immobilisations corporelles				
Immobilisations titres mis en équivalence				
Immobilisations titres de participations				
Immobilisations financières	17 062 952	25 269 204		42 332 156
Sur stocks et en cours				
Sur comptes clients				
Autres provisions pour dépréciation	4 690 000	20 130 152		24 820 152
TOTAL	64 864 573	47 228 344		112 092 917
TOTAL GENERAL	64 902 351	49 174 235		114 076 586
Dont dotations et reprises : - d'exploitation				
Dont dotations et reprises : - financières				
Dont dotations et reprises : - exceptionnelles		49 174 235		

Etat des créances

Créances (a)	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Echéances à moins d'1 an	Echéances à plus d'1 an
<i>De l'actif immobilisé</i>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières			
<i>De l'actif circulant</i>			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	304 537	304 537	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	800	800	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	34 939	34 939	
Impôts sur les bénéfices	92 298	92 298	
Taxe sur la valeur ajoutée	33 980	33 980	
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers	17 114	17 114	
Groupe et associés (2)	25 146 062	25 146 062	
Débiteurs divers (dont créances relatives à des op. de pension de titres)	29 395	29 395	
Charges constatées d'avance			
TOTAL	25 659 126	25 659 126	
(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice			
(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
(2) Prêts et avances consentis aux associés personnes physiques			

Etat des dettes

Dettes (b)	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Echéances à moins d'1 an	Echéances	
			A plus d'1 an	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)	37 109	37 109		
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts et dettes auprès des étabts de crédit (1)				
- à 1 an max. à l'origine				
- à plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières diverses (1) (2)	128 837	128 837		
Fournisseurs et comptes rattachés				
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	18	18		
Impôts sur les bénéfices	83 182	83 182		
Taxe sur la valeur ajoutée				
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	51 667 066	51 667 066		
Groupe et associés (2)				
Autres dettes (dont dettes relatives à des op. de pension de titres)				
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	51 916 212	51 916 212		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice				
(2) Emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques				

Charges à payer

(Article R123-189 du Code de Commerce)

CHARGES A PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2019	31/12/2018
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	17 641	65 818
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL	17 641	65 818

Détail des charges à payer

CHARGES A PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2019	31/12/2018
408100 Fournisseurs Factures non parvenues	17 641	65 818
TOTAL	17 641	65 818

Produits à recevoir

(Article R123-189 du Code de Commerce)

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2019	31/12/2018
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		184 944
Autres créances		
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
TOTAL		184 944

Détail des produits à recevoir

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2019	31/12/2018
418100 Clients Factures à établir		184 944
TOTAL		184 944

Produits et charges constatés d’avance

PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2019	31/12/2018
Produits d'exploitation		
Produits financiers		
Produits exceptionnels		
TOTAL		

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2019	31/12/2018
Charges d'exploitation		(4)
Charges financières		
Charges exceptionnelles		
TOTAL		(4)

Composition du capital social

POSTES CONCERNES	Nombre	Valeur Nominale	Montant en Euros
1-Actions ou parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	6 689	1	6 689
2-Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice			
3-Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice			
4-Actions ou parts sociales composant le capital social à la fin de l'exercice (1+2-3)	6 689	1	6 689

Mouvements sur capitaux propres

	Exercice clos le 31 /12 /2018	Variation	Exercice clos le 31 /12 /2019
Capital Social	6 689		6 689
Prime d'émission, de fusion, d'apport	16 913 014		13 913 014
Réserve légale	.626		.626
Autres réserves	5 656 312.		5 656 312.
Report A nouveau	5 928 571.	(8 415 737)	(2 487 166)
Perte de la période	(8 415 737)	8 415 737	(51 611 238)
TOTAL	20 089 474		(31 521 764)

Analyse du résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel d'un montant net de (49 174 235 €) se décompose essentiellement de dépréciations exceptionnelles, d'une part sur les titres et compte courant d'associés ainsi que sur des malis de confusion antérieurement activés. On note également des dotations pour amortissements dérogatoires des frais d'acquisition des titres (66 762€).

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôts	Impôts
Résultat courant	2 437 003)	
Résultat exceptionnel (et participation)	(49 174 235)	
Résultat comptable	(51 611 238)	

La charge d'intégration fiscale a été calculée au taux de droit commun, soit 28%. La ventilation de l'impôt sur les bénéfices tient compte des réintégrations et des déductions fiscales opérées dans le résultat fiscal.

Financière Hygie est la société mère du groupe fiscal (article 223 A du CGI) composé de 19 sociétés, détenues directement ou indirectement. La Société calcule son impôt sur les sociétés comme si elle était imposée séparément, indépendamment du fait qu'elle soit membre d'un groupe fiscalement intégré.

Identité des sociétés-mères consolidant les comptes de la société

Financière Hygie
SAS au capital de 18 331 611 euros
8 Rue du Sentier
75 002 Paris
RCS Paris 831 151 501

Honoraires du commissaire aux comptes

Les honoraires du commissaire aux comptes au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2019 s'élèvent à 5 000 euros.

Tableau des filiales et participations

Société	Pays	Devise	Capital social	Réserves et report à nouveau (*)	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Frais et avances consentis	CA III du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos
5asec RIF	France	EUR	22 702 832	-14 505 886	16 896 324	4 177 705	13 997 822	24 565 536	-1 257 057
GSBC	France	EUR	10 000	-812 134	175 943	0	590 210	809 536	148 879
Teintureries Le Tourneur	France	EUR	903 474	5 050 984	7 853 343	5 584 522	0	11 332 538	212 967
NEWPRESSPRO	France	EUR	1 406 001	286 154	1 856 027	863 763	3 716 644	561 421	-5 139 776
SBCBG	France	EUR	5 555	-481 874	1 526 444	21 676	368 126	632 590	-468 941
Baechler Teinturiers	Suisse	CHF	3 000 000	-1 967 988	7 015 840	1 259 096	4 068 409	29 971 797	-3 808 500
DCI	Suisse	CHF	200 000	4 054 646	9 055 144	3 967 486	1 603 373	3 462 172	208 636
5asec Luxembourg	Luxembourg	EUR	630 720	7 748 153	3 728 138	2 551 639	100 827	6 810 282	359 154
5asec Latam	France	EUR	302 548	-257 217	7 324 530	140 000	223 568	2 951	-269 545
5asec Espagne	Espagne	EUR	1 193 384	-310 876	4 774 606	791 027	477 081	5 966 992	-324 657
5asec Portugal	Portugal	EUR	100 000	2 281 951	4 158 459	2 675 728	0	4 220 377	114 908

*en ce inclus les primes liées au capital

L'ensemble des filiales est détenu à plus de 50 %.
Aucune distribution de dividendes n'est intervenue au cours de la période.

Engagements donnés et reçus

Engagements reçus

- Option d'achat

Dans le cadre de la cession de sa filiale brésilienne, le Groupe dispose d'une option d'achat des parts de 5àsecParticipacoes de 5 ans à compter du 8 mai 2020. Cette option est assortie d'une garantie d'un an de salaire octroyée aux deux managers acquéreurs à compter de la levée de l'option avec une garantie d'actif et de passif limitée à 10 % du prix.

Engagements donnés

- Garanties

Dans le cadre de la cession de sa filiale brésilienne 5àsecParticipacoes, une garantie a été accordée aux managers acquéreurs en cas d'atteinte à leurs biens propres d'une durée 5 ans ou durée de prescription.

Engagements à l'égard des Banques prêteuses

Dans le cadre de la Convention de Crédits signée en date du 17 octobre 2017, le Groupe, via sa filiale 5 à Sec RIF, avait souscrit une ligne de Crédit Renouvelable (*Revolving Credit Facility*) destinée à financer ses besoins en fonds de roulement, d'un montant maximum de 5 000 K€. 5àsec Group était garant de sa filiale au titre de cette ligne.

Compte tenu des événements post clôture, l'ensemble de ces engagements a été dénoncé.

5àSec GROUP
Société par Actions Simplifiée
Au Capital 16.916.759,19 Euros
Siège social : 8, Rue du Sentier
75002 Paris
R.C.S Paris 498 018 233

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 23 DECEMBRE 2020**

L'an deux mille vingt et le vingt-trois Décembre à 11 Heures, la société Financière Hygie, S.A.S. au capital de 18.331.611 Euros, dont le siège social est 8, Rue du Sentier, 75002 Paris, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Versailles sous le numéro 831 151 501, associée unique, représentée par Monsieur Olivier BOCCARA son Président en exercice, a pris au siège social, les décisions ci-après.

Monsieur Olivier BOCCARA préside la séance en sa qualité de représentant de la société Financière Hygie Présidente de la société 5 à Sec GROUP.

Le Cabinet DELOITTE & ASSOCIES et Monsieur Jean LEBIT, Co-commissaires aux comptes titulaires, ont été informés de la présente prise de décision, ils sont absents et excusés.

Le président dépose sur le bureau :

- La copie de la lettre de convocation des commissaires aux comptes titulaire
- Le rapport de gestion du Président
- Les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe)
- Le rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes de l'exercice
- Le texte des décisions proposées

Le président déclare que les documents devant, selon la législation en vigueur, être communiqués à l'associée, ont été tenus à sa disposition au siège social dans les délais légaux et statutaires.

Le président rappelle que l'associée est appelée à se prononcer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport du Président sur la gestion et les opérations de l'exercice clos le 31 Décembre 2019,
- Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes de cet exercice,
- Approbation desdits rapports, comptes et bilan, quitus au Président,
- Affectation des résultats,
-
- Expiration des mandats des Commissaires aux Comptes titulaires et suppléants, renouvellement du mandat de la société DELOITTE & ASSOCIES
- Pouvoirs pour effectuer les formalités.

PREMIERE DECISION

L'associé unique, après avoir entendu la lecture du rapport du Président et du rapport des Commissaires aux Comptes, approuve dans toutes leurs parties le rapport du Président, les comptes et le bilan de l'exercice clos le 31 Décembre 2019 tels qu'ils sont présentés, ainsi que les actes de gestion accomplis par le Président au cours de l'exercice écoulé.

En conséquence, il donne quitus entier et sans réserve au Président de l'exécution de son mandat au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019.



DEUXIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le déficit de l'exercice s'élevant à 51.611.238 € en report à nouveau.

.....

QUATRIEME DECISION

L'associé unique constatant que les mandats des Commissaires aux Comptes expirent ce jour, décide de renouveler pour une nouvelle durée de six exercices en qualité de commissaire aux comptes titulaire uniquement la société DELOITTE & ASSOCIES.

CINQUIEME DECISION

L'associé confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente délibération pour effectuer tous dépôts, formalités et publications nécessaires.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent extrait de procès-verbal qui a été signé, après lecture, par le représentant de la Présidente.

M. Olivier BOCCARA
Représentant de la Présidente
La société FINANCIERE HYGIE

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'B' followed by a long horizontal stroke.

5ASEC GROUP

Société par actions simplifiée

8, Rue du Sentier

75002 PARIS

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019

Jean LEBIT
18, avenue 8 Mai 1945
95200 Sarcelles

Deloitte & Associés
6, place de la Pyramide
92908 Paris-La Défense Cedex

5ASEC GROUP

Société par actions simplifiée

8, Rue du Sentier

75002 PARIS

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019

A l'associé unique de la société 5ASEC GROUP

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 5ASEC GROUP relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le président le 15 décembre 2019 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Incertitude significative liée à la continuité d'exploitation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur l'incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la continuité d'exploitation décrite dans la première partie de l'annexe au bilan et au compte de résultat, dans les notes " Faits caractéristiques de l'exercice" et "Événements postérieurs à l'exercice" de l'annexe.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, outre le point décrit dans la partie « Incertitude significative liée à la continuité d'exploitation », nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président arrêté le 15 décembre 2020 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'associé unique appelé à statuer sur les comptes.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D. 441-4 du code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

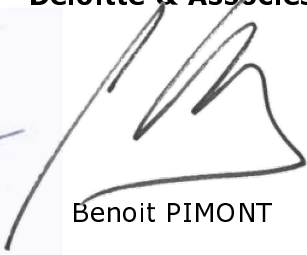
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Sarcelles et Paris-La Défense, le 15 décembre 2020

Les commissaires aux comptes

Jean LEBIT	Deloitte & Associés
	 Benoit PIMONT

COMPTES ANNUELS

en euros

5ASEC GROUP

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Bilan au 31/12/2019

8, Rue du Sentier

75002 PARIS

SIRET : 49801823300060

NAF : 6420Z

Etats financiers

Bilan Actif

Bilan Actif	Du 01/01/2019 au 31/12/2019			Au 31/12/2018
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
<i>Immobilisations incorporelles</i>				
Frais d'établissement				
Frais de développement	199 676	174 650	25 026	25 026
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial	45 133 166	44 940 609	192 557	2 021 545
Autres immobilisations incorporelles	120 074		120 074	120 074
Avances et acomptes sur immo. incorporelles				
<i>Immobilisations corporelles</i>				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériels et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	6 479	10 892	(4 413)	(4 413)
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
<i>Immobilisations financières</i>				
Participations évaluées selon mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés	64 364 837	42 332 156	22 032 681	47 302 885
Prêts				
Autres immobilisations financières				1 766
TOTAL (I)	109 824 232	87 458 306	22 365 926	49 466 884
ACTIF CIRCULANT				
<i>Stocks et en-cours</i>				
<i>Créances</i>				
Clients et comptes rattachés	304 537		304 537	322 937
Autres	25 354 589	24 820 152	534 437	19 513 517
Capital souscrit et appelé, non versé				
<i>Valeurs mobilières de placement</i>				
Actions propres				
Autres Titres				
<i>Instruments de Trésorerie</i>				
<i>Disponibilités</i>	70 244		70 244	267 254
<i>Charges constatées d'avance</i>				(4)
TOTAL (II)	25 729 370	24 820 152	909 218	20 103 704
Frais d'émission d'emprunts à étaler (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)				
Ecart de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL ACTIF (I à V)	135 553 602	112 278 458	23 275 144	69 570 588

Bilan Passif

Bilan passif	Du 01/01/2019	Du 01/01/2018
	Au 31/12/2019	Au 31/12/2018
CAPITAUX PROPRES		
Capital social individuel dont versé :6689.11	6 689	6 689
Prime d'émission, de fusion, d'apport	16 913 014	16 913 014
Ecarts de réévaluation		
Ecart d'équivalence		
Réserves :		
- Réserve légale	625	625
- Réserves statutaires ou contractuelles		
- Réserves réglementées	5 656 312	5 656 312
- Autres réserves		
Report à nouveau	(2 487 166)	5 928 571
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	(51 611 238)	(8 415 737)
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	104 541	37 778
TOTAL (I)	(31 417 223)	20 127 252
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Autres		
TOTAL (I bis)		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	1 879 129	
Provisions pour charges		
TOTAL (II)	1 879 129	
EMPRUNTS ET DETTES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	37 109	36 900
Emprunts et dettes financières diverses	51 667 066	48 222 928
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	128 837	172 447
Dettes fiscales et sociales	83 200	114 034
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL (III)	51 916 212	48 546 309
Ecarts de conversion passif (IV)	897 027	897 027
TOTAL GENERAL PASSIF (I à IV)	23 275 144	69 570 588

Compte de résultat

Compte de résultat	Au 31/12/2019			Au 31/12/2018
	France	Exportation	Total	Total
Produits d'exploitation				
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	18 000		18 000	159 620
Chiffre d'affaires Net	18 000		18 000	159 620
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation reçues			93 067	598 443
Reprises sur amortis. et provisions, transferts de charges				2
Autres produits				
TOTAL (I)			111 067	758 065
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stocks (marchandises)				21 293
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stocks (matières premières et autres appro.)				
Autres achats et charges externes *			(10 133)	156 459
Impôts, taxes et versements assimilés				1 422
Salaires et traitements				(27 563)
Charges sociales				
Dotations aux amortissements sur immobilisations				12 396
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Autres charges				(5 616)
TOTAL (II)			(10 133)	158 390
* Y compris :				
- Redevances de crédit-bail mobilier				
- Redevances de crédit-bail immobilier				
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			121 200	599 675
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
Produits financiers de participation				
Produits des autres valeurs mobilières et créances actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			1 087 193	1 017 292
Reprises sur provisions et transferts de charges				2 078 403
Différences positives de change				2 302 227
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL (V)			1 087 193	5 397 923
Charges financières				
Dotations financières aux amortissements et provisions				3 027 000
Intérêts et charges assimilées			3 645 395	9 640 417
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières placements				
TOTAL (VI)			3 645 395	12 667 417
RESULTAT FINANCIER (V - VI)			(2 558 203)	(7 269 494)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)			(2 437 003)	(6 669 819)

Compte de résultat (suite)

Compte de résultat (Suite)	Au 31/12/2019	Au 31/12/2018
Produits Exceptionnels		
Sur opérations de gestion		300 000
Sur opérations en capital		256 176
Reprises sur provisions et transferts de charges		
TOTAL (VII)		556 176
Charges Exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		68 426
Sur opérations en capital		2 204 203
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	49 174 235	36 716
TOTAL (VIII)	49 174 235	2 309 345
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	(49 174 235)	(1 753 169)
Participations des salariés (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		(7 252)
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	1 198 260	6 712 164
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	52 809 498	15 127 900
BENEFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	(51 611 238)	(8 415 737)

Annexes

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

(Décret n°83-1020 du 29-11-1983 – articles 7, 21, 24 début, 24-1, 24-2 et 24-3)

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019 dont le total est de 23 275 143.92 euros au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, et dégageant un résultat de -51 611 238.06 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels de la Société ont été établis conformément aux dispositions de la législation et aux pratiques généralement admises en France et en conformité du règlement ANC n°2016 -07 du 4 novembre 2016, homologué par arrêté du 26 décembre 2016 relatif à la réécriture du plan comptable général.

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe d'image fidèle, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les comptes annuels ont été établis selon le principe de continuité d'exploitation dans le contexte d'incertitude significative liée aux procédures en cours décrit en note *Evénements significatifs postérieurs à compter de la clôture* de l'annexe aux comptes annuels. Au cas où ces procédures ne se concluraient pas par des plans de continuation lors du jugement par le Tribunal de Commerce fixé le 15 décembre 2020, l'application des règles et principes comptables utilisées dans le contexte normal de poursuite des activités, concernant notamment l'évaluation des actifs et passifs pourrait s'avérer inappropriée.

Faits caractéristiques de l'exercice

▪ Activité

5àSec Group, détenue à 100% et présidée par Financière Hygie, exerce exclusivement une activité de holding.

A ce titre, elle détient les titres de participations dans les filiales du groupe 5àSec et réalise des avances en compte-courant. La société ne réalise donc pas de chiffre d'affaires, à l'exception de certaines refacturations de frais.

Au titre de son activité de holding intermédiaire, la société 5àSec Group détient les filiales du groupe 5àSec en France et à l'étranger, lesquelles sont :

- 5àSec RIF ;
- GSBC ;
- Teintureries Le Tourneur ;
- Newpresspro ;
- SoyezBCBG ;
- Baechler Teinturiers ;
- DCI ;
- 5àSec Luxembourg ;
- 5àSec Latam ;
- 5àSec Espagne ; et
- 5àSec Portugal.

Au cours de l'exercice, 5àSec Group a cédé à sa filiale 5àSec RIF la totalité des titres qu'elle détenait dans la société IDF PRESSING, cette dernière a alors procédé à la dissolution d'IDF Pressing par transmission universelle de patrimoine en date du 8 février 2019.

Evènements postérieurs à l'exercice

Le marché du pressing est impacté depuis une quinzaine d'années par (i) la forte baisse du costume-cravate dans le monde professionnel (dont les ventes ont été divisées par 2 en 10 ans), (ii) l'avènement des vêtements à très bas prix (Zara, H&M et explosion du marché de l'occasion), (iii) l'amélioration constante des machines à laver pour particuliers et (iv) l'image vieillissante du pressing.

Partant de ce constat, les nouveaux dirigeants ont présenté un nouveau plan stratégique, court, moyen et long terme. Le plan de réorganisation du groupe 5àSec se fondait, principalement, sur trois piliers : (i) le « back-to-basics » sur son marché historique, avec une rationalisation des coûts et une amélioration du service client ; (ii) le lancement de nouvelles offres à travers la marque 5àSec Services ; et (iii) le lancement de nouvelles activités, telles qu'un service de nettoyage et recoloration de sneakers, ou des corners pressing dans des magasins alimentaires de proximité (en France et en Suisse).

Afin d'atteindre ces objectifs de réorganisation, la Société devait procéder à des investissements importants afin de rattraper les retards d'investissement du groupe.

Tous les accords de principe nécessaires pour assainir la situation financière du groupe avaient été conclus, et restaient simplement à formaliser, lorsqu'est survenue la crise de la Covid-19.

Impact de la crise sanitaire Covid -19

En raison de la crise sanitaire, tous les magasins en propre et franchisés ont dû fermer à partir du 16 mars 2020. La majorité des salariés français a été placée en chômage partiel à compter de cette date.

Il s'en est suivi un effondrement du chiffre d'affaires et une violente dégradation du résultat prévisionnel 2020, à tout le moins.

Dans ces conditions, la restructuration financière initialement envisagée est devenue caduque, avant même d'avoir été formalisée.

Si notre actionnaire et l'investisseur principaux croyaient tous les deux à la possibilité d'un redressement du groupe, la crise sanitaire a rendu, selon eux, un redressement in bonis impossible de par son coût. Le projet de réinvestissement a donc été adapté pour une mise en œuvre dans le cadre de procédures collectives, comprenant, dès lors, une renégociation des passifs d'exploitation.

Un accord est ainsi intervenu entre l'actionnaire et l'investisseur, dans le cadre duquel :

- L'actionnaire acceptait de céder sa participation à l'investisseur qui devenait donc le nouvel actionnaire de contrôle du groupe 5àSec ;
- Notre nouvel actionnaire accompagnait donc lui-même, en cette nouvelle qualité, les procédures collectives appelées à être ouvertes ;
- Notre nouvel actionnaire enfin, prévoyait un investissement pouvant atteindre 11 M€, pour accompagner un plan de redressement, sous réserve que ce plan puisse être élaboré et mis en œuvre à des conditions satisfaisantes.

C'est dans ce contexte que les sociétés suivantes du groupe 5àSec ont dû déclarer leur état de cessation des paiements :

- Financière Hygie
- 5àSec RIF ;
- 5àSec France ;
- SOYEZBCBG ;
- Newpresspro ;
- Confluence ;
- Press 38 ;
- Lyon Part Dieu Pressing.

Le Tribunal de Commerce de Paris a prononcé le 28 avril 2020 l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire.

Quant aux sociétés 5àSec Group et Teinturerie Letourneur, qui sont encore à ce jour in bonis, elles ont sollicité l'ouverture d'une procédure de sauvegarde.

En outre, il convient de rappeler qu'un sursis concordataire (procédure collective de droit suisse) a été ouvert au bénéfice de Baechler Teintureries, société détenue à 100% par 5àSec Group. Cette procédure a pour objet de placer l'entreprise sous la protection du Tribunal de commerce de Genève, et de geler l'intégralité des dettes contractées jusqu'au 28 mai 2020. L'objectif de la procédure est similaire à celui de la procédure française, à savoir proposer un plan de continuation de l'activité accompagné d'un plan d'apurement du passif.

Modalités du plan de continuation par redressement

Le Groupe prévoit d'atteindre en 2024 son chiffre d'affaires cible (environ 45 M€ sur le périmètre en procédure et près de 90 M€ consolidé) et son EBITDA cible (environ 3 M€ sur le périmètre en procédure et 7 à 8 M€ en consolidé). C'est donc sur cette base, que la direction du Groupe a raisonné pour bâtir les propositions d'apurement du passif :

▪ Plan de redressement opérationnel

Chaque société du groupe 5àSec faisant l'objet d'une procédure de sauvegarde ou de redressement judiciaire a présenté un plan de redressement ou de sauvegarde, lequel s'inscrira dans une logique et une cohérence globale au niveau du groupe.

En effet, face à un marché structurellement en baisse du fait de la conjoncture économique et des nouvelles habitudes de travail et de consommation (habillement casual, télétravail, etc.), impactant aussi bien les volumes que les marges, le groupe doit trouver de nouveaux relais de croissance, tout en améliorant son efficacité opérationnelle, ce qui nécessitera des investissements significatifs.

Pour ce faire, le groupe 5àSec a développé un plan industriel basé sur les 6 grands axes stratégiques

suivants :

- Le modèle opérationnel doit être centralisé, industrialisé et mutualisé ;
- Le réseau de magasins doit être rationalisé, harmonisé et amélioré, notamment avec le concept de « love cost ». Ainsi, dans environ 120 magasins, le groupe va investir dans la formation des managers pour améliorer l'expérience client. De plus, la fermeture des magasins non rentables devra être envisagée ;
- L'offre de service doit se renouveler avec la mise en place de la marque 5àSec Services. Cette marque devrait proposer une offre de (i) livraison à domicile, (ii) d'enlèvement à domicile de textiles d'ameublement (nettoyage de tapis ou de canapés) et (iii) des boxes en entreprise ;
- Le métier doit être revalorisé (conditions de travail, plan de formation, etc.) ;
- Le modèle de Master franchisé doit être revu pour le tendre vers un modèle dit « capex light ». A ce titre, l'objectif est de réduire les coûts d'entrée pour les nouveaux franchisés en proposant l'utilisation de machines de lavages dont le coût d'acquisition est réduit ou la possibilité de bénéficier d'une solution de leasing avantageuse (négociée au niveau du groupe) ;
- La mise en place d'une plateforme omnicanale doit être accélérée.

L'atteinte de ces objectifs suppose la réalisation d'investissements importants :

- D'une part, le groupe doit faire face au remplacement de plusieurs de ses machines de nettoyage à sec (coût unitaire de 25 K€) et la remise à niveau du parc de magasins (rénovation et fermeture) ;
- Des investissements importants dans l'IT. En effet, aucune solution de logiciel métier clé en main n'existe, ce qui contraint la société à développer ses propres solutions.

▪ **Réduction du passif**

Le plan de redressement de 5àsec ne pourra être mené à bien qu'à la condition d'une réduction drastique du passif du Groupe, qui s'élève, à ce jour, à 157 M€ (dont 72 M€ de passif tiers), soit un niveau incompatible avec la rentabilité de l'activité pouvant être raisonnablement attendue. Pour restaurer une structure de bilan viable, il a donc été estimé que le niveau de passif consolidé sur le périmètre en procédure ne devrait pas excéder environ 20 M€. Le solde, par conséquent, doit être abandonné ou annulé.

▪ **Plan d'apurement du passif au niveau de la Société**

Par ordonnance en date du 24 juin 2020 et conformément aux dispositions des articles L. 626-29 et suivants du code de commerce, la société 5àsec Group a été autorisée à constituer des comités de créanciers.

○ *Dettes fournisseurs*

Les créances inférieures ou égales à 500€ seront payées intégralement, conformément à la Loi, dans le mois du jugement arrêtant le plan.

Les fournisseurs faisant partie du comité des principaux fournisseurs se sont vu proposer un règlement comptant de 15% de leurs créances admises, dans le mois du jugement arrêtant le plan, le solde étant abandonné.

Les autres fournisseurs (hors comité) se verront proposer deux options :

- Option courte : paiement de 15% des créances admises, dans le mois du jugement arrêtant le plan, pour solde de tout compte ;
- Option longue : paiement de 100% du montant des créances admises, sur 7 ans selon l'échéancier suivant : 5% à la date du premier au sixième anniversaire de l'adoption du plan et 70% à la date du septième anniversaire de l'adoption du plan.

Il convient de préciser ici que parallèlement à la circularisation des propositions d'apurement du passif, l'actionnaire a prévu de se rapprocher d'un certain nombre de fournisseurs, jugés stratégiques, pour leur proposer de leur racheter leurs créances, à des conditions qu'ils négocieront de façon bilatérale.

Conformément à la Loi, les créances ainsi rachetées qui seront donc détenues par l'actionnaire, devront être traitées au sein du comité des établissements de crédit et assimilés, si ces rachats sont effectifs et notifiés aux administrateurs judiciaires au plus tard 8 jours avant la tenue du comité des établissements de crédit et assimilés.

○ *Dettes fiscales et sociales*

La CCSF a été saisie d'une demande visant à régler 15% des créances rémissibles dans le mois du jugement arrêtant le plan, pour solde de tout compte et en cas de refus, il est proposé de l'apurer selon l'échéancier commun des créanciers hors comité n'acceptant pas de remise (option longue, telle qu'indiquée ci-dessous).

En ce qui concerne la dette de TVA, qui ne peut faire l'objet d'aucune remise, il est proposé de l'apurer selon l'échéancier commun des créanciers hors comité n'acceptant pas de remise : 5% à la date du premier au sixième anniversaire de l'adoption du plan et 70% à la date du septième anniversaire de l'adoption du plan.

○ *Dettes envers les créanciers membres du comité des établissements de crédit et assimilés*

Les créanciers membres du comité des établissements de crédit et assimilés se verront proposer le traitement suivant :

- Un paiement comptant de 5% des créances admises dans le mois du jugement arrêtant le plan, contre abandon du solde.
- S'agissant des créances portées par les actionnaires et les autres membres du Groupe, il est prévu un traitement plus défavorable, consistant en un abandon de créance ou une conversion intégrale en capital, suivie d'une réduction du capital, conduisant donc à une annulation des actions ainsi obtenues.

Les prévisions de trésorerie, prenant en compte l'apurement du passif ci-dessus et les apports de new money, font état de soldes positifs dès 2021, ceux-ci atteignant 11,6 M€ en 2027.

■ **Apport de new money**

Pour mener à bien le plan de redressement, un besoin de new money a été estimé par cabinet d'expertise indépendant à hauteur de 10,9 M€ au niveau du groupe.

Le nouvel actionnaire s'est engagé à procéder à un apport de 11 M€ (en ce compris le rachat des

créances des fournisseurs stratégiques – cf. ci-après), sous réserve de l'adoption du plan

Il est prévu qu'il le fasse notamment par la souscription :

- d'une augmentation de capital de Financière Hygie ; et
- d'obligations convertibles en actions émises par Financière Hygie. Ces obligations convertibles auront une maturité de 7 ans à compter de leur souscription et porteront intérêt pouvant être capitalisés.

▪ **Simplification juridique de l'organigramme**

Il est envisagé, en vue de simplifier l'organigramme juridique du groupe, de procéder :

- dans un premier temps à l'absorption, par Newpresspro, par voie de fusion, des sociétés Part-Dieu Pressing, Confluence Pressing, Press 38 et Sainte Foy Pressing ;
- puis dans un second temps, à l'absorption, par 5àSec RIF, par voie de fusion, des sociétés Teintureries Letourneur, SoyezBCBG, GSBC et Newpresspro.

La société a présenté le 23 Novembre 2020 le plan de continuation tel que décrit ci-dessus au Tribunal de Commerce de Paris, la date de jugement est fixée au 15 Décembre 2020.

Avant de présenter le plan, l'associé unique a le 28 Septembre 2020 décidé d'imputer les pertes antérieures sur la réserve réglementées et d'augmenter notre capital social par incorporation de la prime de fusion.

Conformément au plan, le 20 Novembre 2020, notre actionnaire et principal créancier a décidé, sous conditions suspensive de l'adoption du plan, d'augmenter le capital de 48.129.207,45 euros, pour le porter de 16.916.759,19 euros à 65.045.966,64 euros, par compensation avec une créance certaine, liquide et exigible détenue sur la Société, par voie d'élévation de la valeur nominale des 668.911 actions existantes, et de réduire le capital pour apurer les pertes. A l'issue des opérations les capitaux propres seront à nouveau supérieurs à la moitié du capital social.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice sont établis et présentés conformément au Plan Comptable Général et aux Principes Comptables généralement admis.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

I. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus. Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- Immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- Immobilisations non décomposables : l'entreprise a retenu les durées réelles d'utilisation telles qu'elles sont prévues au niveau du groupe pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les durées d'amortissement retenues sont les suivantes :

- | | |
|--|--------------|
| ▪ Matériel et outillage | sans objet |
| ▪ Agencements, aménagements et installations | sans objet |
| ▪ Matériel de transport | sans objet |
| ▪ Matériel de bureau et informatique | de 3 à 5 ans |
| ▪ Mobilier | sans objet |

Les immobilisations incorporelles sont composées de frais de développement et de fonds commercial.

Les frais de développement sont immobilisés dès lors que les projets remplissent l'ensemble des critères prévus à l'article 311-3.2 du PCG. Les montants immobilisés à ce jour correspondent à des développements sur notre logiciel de consolidation et reporting.

Le fonds commercial est constitué d'un mali de confusion suite à la dissolution de la société 5àsec BV et de la transmission de son patrimoine à 5àSec Group, pour 41 160 771 euros. Cette transmission est à l'origine de la société. Ce mali inclut également des frais de constitution pour 2 399 584 euros.

Les difficultés rencontrées par les filiales lors des exercices précédents avaient conduit à la comptabilisation d'une dépréciation de cet actif incorporel de 43 111 621 euros, complétée au cours de l'exercice en cours à hauteur de 1 828 988 euros.

II. IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat ainsi que par les frais accessoires d'acquisition.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour le groupe, celle-ci tient compte de la quote-part de la situation nette détenue, de la valeur de marché et des perspectives de rentabilité.

La méthode la plus appropriée pour approcher la valeur d'utilité étant basée sur les flux de trésorerie futurs, ces derniers ont donc été estimées à partir du Business Plan 2020- 2029 établi par la direction du Groupe et validé par l'Actionnaire en juin 2020. Les valeurs terminales ont été estimées sur la base des flux de trésorerie normatifs projetés en fin de période, rapportée à un horizon de 5 ans.

Les décisions prises ou les actions envisagées ne contredisent pas les hypothèses retenues.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la quote-part de l'actif net réévalué des filiales, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

Au titre de l'exercice, la société a ainsi procédé à la dépréciation des comptes courants et des titres de ses filiales pour un montant global de (45 399 356 euros) constatée en résultat exceptionnel.

III. CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. Cette dépréciation est appréciée au cas par cas. Aucune méthode de dépréciation statistique n'est appliquée.

Compte tenu du plan d'apurement du passif, il est prévu pour les créances portées par l'actionnaire ou les autres membres du Groupe un abandon de créance ou une conversion intégrale en capital, suivie d'une réduction du capital, conduisant donc à une annulation des actions ainsi obtenues (cf. Evénements postérieurs à la clôture).

Aussi, les comptes courants portés par 5àsec Group à l'égard de ses filiales françaises et suisses ont été intégralement dépréciés pour un montant global de (20 130 152 €).

IV. CHANGEMENT DE METHODES

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

V. PROVISIONS

La société applique le règlement CRC 2000-06 sur les passifs.

Dans ce cadre, des provisions pour risques et charges sont constituées pour faire face aux sorties probables de ressources au profit des tiers, sans contrepartie pour la société. Ces provisions sont estimées en prenant en considération les hypothèses les plus probables à la date d'arrêté.

Au cours de l'exercice, la société a ainsi procédé à la comptabilisation de provisions pour situation nette négative de certaines de ses filiales pour un montant global de 1 879 129 euros, constaté en exceptionnel.

VI. UTILISATIONS D'ESTIMATIONS ET HYPOTHESES ET JUGEMENTS DE LA DIRECTION

La Société procède régulièrement à des estimations et établit des hypothèses qui ont un impact sur la valeur comptable de certains éléments d'actif et de passif, sur des éléments de produits et de charges ainsi que sur les informations données dans les notes en annexe.

Ces estimations et hypothèses font l'objet de révisions et d'analyses régulières qui intègrent les données historiques ainsi que les données prévisionnelles considérées comme les plus probables.

Une évolution divergente des estimations et hypothèses retenues pourrait avoir un impact sur les montants comptabilisés dans les états financiers.

Etat des immobilisations

Cadre A	Valeur brute en début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation de l'exercice	Acquisitions créances virements
<i>Immobilisations incorporelles</i>			
Frais d'établissement et de développement	199 676		
Autres postes d'immobilisations incorporelles	45 253 240		
TOTAL	45 452 916		
<i>Immobilisations corporelles</i>			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Inst. gales., agencts. et aménagt. const.			
Installations techniques, matériel et outillages ind.			
Inst. gales., agencts. et aménagt. divers			
Mat. de transport			
Mat. de bureau et info., mobilier	6 479		
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	6 479		
<i>Immobilisations financières</i>			
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés	64 365 837		
Prêts et autres immobilisations financières	1 766		
TOTAL	64 367 603		
TOTAL GENERAL	109 826 998		

Cadre B	Diminutions		Valeur brute des immo en fin d'exercice	Réévalua. légale ou éval. par mise en équival.
	Virement	Cession		Valeur d'origine des immo en fin d'exercice
Frais d'établissement et de développement			199 676	
Autres postes d'immobilisations incorporelles			45 253 240	
TOTAL			45 452 916	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Inst. gales., agencts. et aménagt. const				
Installations techniques, matériel et outillages ind.				
Inst. gales., agencts. et aménagt. divers				
Mat. de transport				
Mat. de bureau et info., mobilier			6 479	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL			6 479	
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés		1 000	64 364 837	
Prêts et autres immobilisations financières		1 766		
TOTAL		2 766	64 364 837	
TOTAL GENERAL		2 766	109 824 232	

Etat des amortissements

Cadre A				
SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant au début de l'exercice	Augment.	Diminut.	Montant en fin d'exercice
<i>Immobilisations incorporelles</i>				
Frais d'étab. et développement	174 650			174 650
Autres postes d'immo. incorp.				
TOTAL	174 650			174 650
<i>Immobilisations corporelles</i>				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Ins. gales., agencts. et aménag. des constr.				
Inst. techniques, mat. et outillage indust.				
Inst. gales., agenc. et aménagements divers				
Matériel de transport				
Mat. de bureau et informatique, mobilier	10 892			10 892
Emballages récup. et divers				
TOTAL	10 892			10 892
TOTAL GENERAL	185 542			185 542

Cadre B	Ventil. Mouvements provisions amortissements dérogatoires						
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amort. A la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amort. Fiscal exceptionne 1	Colonne 4 Différentiel de durée	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amort. Fiscal exceptionne 1	
Immobilisations incorporelles							
Frais d'étab. et développement Autres postes d'immo. incorp.							
TOTAL							
Immobilisations corporelles							
Terrains							
Constructions sur sol propre Constructions sur sol d'autrui Inst. gales., agencts. et aménag. des constr.							
Inst. techniques, mat. et outillage indust.							
Inst. gales., agenc. et aménagements divers Matériel de transport Mat. de bureau, informatique, mobilier Emballages récup. et divers.							
TOTAL							
TOTAL GENERAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE		TOTAL GENERAL NON VENTILE		TOTAL GENERAL NON VENTILE			

Cadre C				
Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début d'exercice	Augment.	Dotations exercice aux amort.	Montant net en fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

Etat des provisions

NATURE DES PROVISIONS	Montant au début de l'exercice	Augmentations des dotations de l'exercice	Diminutions reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Réglémentées				
Provisions pour reconstitution des gisements				
Provisions pour investissements				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	37 778	66 762		104 541
Prov. Fisc. pour impl. à l'étranger avant le 01/01/1992				
Prov. Fisc. pour impl. à l'étranger après le 01/01/1992				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL	37 778	66 762		104 541
Risques et charges				
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marché à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions & obligations				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretiens et grandes révisions				
Provisions pour charges soc. fisc. sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges		1 879 129		1 879 129
TOTAL		1 879 129		1 879 129

NATURE DES DEPRECIATIONS	Montant au début de l'exercice	Augmentations des dotations de l'exercice	Diminutions reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Dépréciations				
Immobilisations incorporelles	43 111 621	1 828 988		44 940 609
Immobilisations corporelles				
Immobilisations titres mis en équivalence				
Immobilisations titres de participations				
Immobilisations financières	17 062 952	25 269 204		42 332 156
Sur stocks et en cours				
Sur comptes clients				
Autres provisions pour dépréciation	4 690 000	20 130 152		24 820 152
TOTAL	64 864 573	47 228 344		112 092 917
TOTAL GENERAL	64 902 351	49 174 235		114 076 586
Dont dotations et reprises : - d'exploitation				
Dont dotations et reprises : - financières				
Dont dotations et reprises : - exceptionnelles		49 174 235		

Etat des créances

Créances (a)	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Echéances à moins d'1 an	Echéances à plus d'1 an
<i>De l'actif immobilisé</i>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières			
<i>De l'actif circulant</i>			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	304 537	304 537	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	800	800	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	34 939	34 939	
Impôts sur les bénéfices	92 298	92 298	
Taxe sur la valeur ajoutée	33 980	33 980	
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers	17 114	17 114	
Groupe et associés (2)	25 146 062	25 146 062	
Débiteurs divers (dont créances relatives à des op. de pension de titres)	29 395	29 395	
Charges constatées d'avance			
TOTAL	25 659 126	25 659 126	
<i>(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice</i>			
<i>(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice</i>			
<i>(2) Prêts et avances consentis aux associés personnes physiques</i>			

Etat des dettes

Dettes (b)	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Echéances à moins d'1 an	Echéances	
			A plus d'1 an	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts et dettes auprès des étabts de crédit (1)				
- à 1 an max. à l'origine	37 109	37 109		
- à plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières diverses (1) (2)				
Fournisseurs et comptes rattachés	128 837	128 837		
Personnel et comptes rattachés	18	18		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	83 182	83 182		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés (2)	51 667 066	51 667 066		
Autres dettes (dont dettes relatives à des op. de pension de titres)				
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	51 916 212	51 916 212		
<i>(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice</i>				
<i>(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice</i>				
<i>(2) Emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques</i>				

Charges à payer

(Article R123-189 du Code de Commerce)

CHARGES A PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2019	31/12/2018
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	17 641	65 818
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL	17 641	65 818

Détail des charges à payer

CHARGES A PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2019	31/12/2018
408100 Fournisseurs Factures non parvenues	17 641	65 818
TOTAL	17 641	65 818

Produits à recevoir

(Article R123-189 du Code de Commerce)

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2019	31/12/2018
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		184 944
Autres créances		
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
TOTAL		184 944

Détail des produits à recevoir

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2019	31/12/2018
418100 Clients Factures à établir		184 944
TOTAL		184 944

Produits et charges constatés d'avance

PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2019	31/12/2018
Produits d'exploitation		
Produits financiers		
Produits exceptionnels		
TOTAL		

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2019	31/12/2018
Charges d'exploitation		(4)
Charges financières		
Charges exceptionnelles		
TOTAL		(4)

Composition du capital social

POSTES CONCERNES	Nombre	Valeur Nominale	Montant en Euros
1-Actions ou parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	6 689	1	6 689
2-Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice			
3-Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice			
4-Actions ou parts sociales composant le capital social à la fin de l'exercice (1+2-3)	6 689	1	6 689

Mouvements sur capitaux propres

	Exercice clos le 31 /12 /2018	Variation	Exercice clos le 31 /12 /2019
Capital Social	6 689		6 689
Prime d'émission, de fusion, d'apport	16 913 014		13 913 014
Réserve légale	.626		.626
Autres réserves	5 656 312.		5 656 312.
Report A nouveau	5 928 571.	(8 415 737)	(2 487 166)
Perte de la période	(8 415 737)	8 415 737	(51 611 238)
TOTAL	20 089 474		(31 521 764)

Analyse du résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel d'un montant net de (49 174 235 €) se décompose essentiellement de dépréciations exceptionnelles, d'une part sur les titres et compte courant d'associés ainsi que sur des malis de confusion antérieurement activés. On note également des dotations pour amortissements dérogatoires des frais d'acquisition des titres (66 762€).

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôts	Impôts
Résultat courant	2 437 003)	
Résultat exceptionnel (et participation)	(49 174 235)	
Résultat comptable	(51 611 238)	

La charge d'intégration fiscale a été calculée au taux de droit commun, soit 28%. La ventilation de l'impôt sur les bénéfices tient compte des réintégrations et des déductions fiscales opérées dans le résultat fiscal.

Financière Hygie est la société mère du groupe fiscal (article 223 A du CGI) composé de 19 sociétés, détenues directement ou indirectement. La Société calcule son impôt sur les sociétés comme si elle était imposée séparément, indépendamment du fait qu'elle soit membre d'un groupe fiscalement intégré.

Identité des sociétés-mères consolidant les comptes de la société

Financière Hygie
SAS au capital de 18 331 611 euros
8 Rue du Sentier
75 002 Paris
RCS Paris 831 151 501

Honoraires du commissaire aux comptes

Les honoraires du commissaire aux comptes au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2019 s'élèvent à 5 000 euros.

Tableau des filiales et participations

Société	Pays	Devise	Capital social	Réserves et report à nouveau (*)	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consentis	CA HT du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos
5asec RIF	France	EUR	22 702 832	-14 505 886	16 896 324	4 177 705	13 997 822	24 565 536	-1 257 057
GSBC	France	EUR	10 000	-812 134	175 943	0	590 210	809 536	148 879
Teintureries Le Tourneur	France	EUR	903 474	5 050 984	7 853 343	5 584 522	0	11 332 538	212 967
NEWPRESSPRO	France	EUR	1 406 001	286 154	1 856 027	863 763	3 716 644	561 421	-5 139 776
SBCBG	France	EUR	5 555	-481 874	1 526 444	21 676	368 126	632 590	-468 941
Baechler Teinturiers	Suisse	CHF	3 000 000	-1 967 988	7 015 840	1 259 096	4 068 409	29 971 797	-3 808 500
DCI	Suisse	CHF	200 000	4 054 646	9 055 144	3 967 486	1 603 373	3 462 172	208 636
5asec Luxembourg	Luxembourg	EUR	630 720	7 748 153	3 728 138	2 551 639	100 827	6 810 282	359 154
5asec Latam	France	EUR	302 548	-257 217	7 324 530	140 000	223 568	2 951	-269 545
5asec Espagne	Espagne	EUR	1 193 384	-310 876	4 774 606	791 027	477 081	5 966 992	-324 657
5asec Portugal	Portugal	EUR	100 000	2 281 951	4 158 459	2 675 728	0	4 220 377	114 908

*en ce inclus les primes liées au capital

L'ensemble des filiales est détenu à plus de 50 %.

Aucune distribution de dividendes n'est intervenue au cours de la période.

Engagements donnés et reçus

Engagements reçus

- **Option d'achat**

Dans le cadre de la cession de sa filiale brésilienne, le Groupe dispose d'une option d'achat des parts de 5àsecParticipacoes de 5 ans à compter du 8 mai 2020. Cette option est assortie d'une garantie d'un an de salaire octroyée aux deux managers acquéreurs à compter de la levée de l'option avec une garantie d'actif et de passif limitée à 10 % du prix.

Engagements donnés

- **Garanties**

Dans le cadre de la cession de sa filiale brésilienne 5àsecParticipacoes, une garantie a été accordée aux managers acquéreurs en cas d'atteinte à leurs biens propres d'une durée 5 ans ou durée de prescription.

Engagements à l'égard des Banques prêteuses

Dans le cadre de la Convention de Crédits signée en date du 17 octobre 2017, le Groupe, via sa filiale 5 à Sec RIF, avait souscrit une ligne de Crédit Renouvelable (*Revolving Credit Facility*) destinée à financer ses besoins en fonds de roulement, d'un montant maximum de 5 000 K€.

5àsec Group était garant de sa filiale au titre de cette ligne.

Compte tenu des événements post clôture, l'ensemble de ces engagements a été dénoncé.